



COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

2014

Comptes annuels consolidés et audités de la société
Coil S.A./N.V.

pour l'exercice clos le 31 décembre 2014
préparés conformément aux normes IFRS

ALCOI
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

RAPPORT DE GESTION

Chiffres clés :

Définitions :

« K€ »

EBITDA

'000 Euros

résultat d'exploitation + dotations aux amortissements

Exercice clos le 31 décembre (K€)	Note	2014	2013
Chiffre d'affaires	2	22 920	21 114
Variation des stocks	9	647	-137
Matières premières		-7 221	-5 554
Charges de personnel	5	-6 714	-6 598
Amortissements et dépréciations	8	-1 938	-2 038
Autres charges	3	-4 810	-8 285
Résultat opérationnel	3	2 885	-1 498
Produits financiers	6	6	8
Charges financières	6	-647	-740
Résultat net avant impôts		2 244	-2 230
Impôts différés	7	801	-
Impôts	7	46	-46
Résultat net		3 092	-2 276
Part du groupe		3 092	-2 276
Part des minoritaires		-	-

Etat des lieux

Suite aux perturbations causées au 4^{ème} trimestre 2013 par les actions menées par certains administrateurs et un collectif d'actionnaires minoritaires, le Conseil d'administration et la direction de la Société ont été, en 2014, de nouveau en mesure de se concentrer pleinement sur la définition et l'exécution de la stratégie de la Société.

Dans ce contexte, malgré un climat économique faible en Europe continentale, la Société a enregistré une augmentation soutenue de ses ventes, de son EBITDA et de son résultat net.

L'activité de sous-traitance avec les principaux laminoirs européens s'est redressée, mais aurait pu être beaucoup plus forte. Celle-ci a été notamment affectée par des problèmes de qualité de métal dans les livraisons du 1^{er} trimestre et par des manques de capacité chez les laminoirs, en particulier au 4^{ème} trimestre. Pour les laminoirs, la demande de matériau pour l'emballage de boissons est restée soutenue, tandis que la demande pour l'industrie automobile a continué d'augmenter alors que de nouveaux modèles avec une forte teneur en aluminium ont été introduits. Cette situation a provoqué ponctuellement des problèmes d'approvisionnement en métal ; néanmoins, la mise en œuvre de nouveaux investissements industriels devraient augmenter à court terme les capacités existantes des laminoirs et atténuer ces problèmes d'approvisionnement.

Dans ce même secteur, représentant environ 60% des ventes de la Société en 2014, la Société a annoncé au 4^{ème} trimestre 2014 une augmentation de 25% de ses prix avec effet au 1er Janvier 2015. Cette augmentation a été mise en œuvre afin de provoquer un ajustement général des prix à la fois au sein de la société, mais aussi chez ses principaux clients et elle a ainsi été suivie par une hausse des prix chez les distributeurs.

Des initiatives importantes ont été prises en 2014 dans le développement de nouveaux produits. Un produit semblable au zinc a été lancé — la couleur gris est très recherchée actuellement par les architectes. Une nouvelle gamme de finitions couleur cuivre a été lancée. Ces deux nouveaux produits bénéficient des avantages clés de l'aluminium anodisé : légèreté, recyclabilité à 100%, fini métallique véritable, résistance anti-UV et longévité exceptionnelle.

La demande de C-Brite (surfaces semi-réfléchissantes) a continué de progresser suite à son utilisation réussie dans le cadre de la construction récente du Musée Louvre Lens en France. Ce produit offre également d'importantes nouvelles possibilités pour des développements architecturaux. En outre, il est disponible dans la même gamme de finitions que les produits traditionnels mats.

L'entrée sur le marché important des panneaux composites en aluminium avec une finition métallique authentique (auparavant seul l'aluminium laqué était disponible) s'est confirmé et s'est traduit par des commandes en progression auprès de nouveaux clients majeurs.

Enfin, hors d'Europe, après une année 2013 très calme, le marché chinois s'est redressé en 2014 dans le prolongement de nouveaux accords de distribution et la mise en place de stocks locaux depuis le début de l'année. D'autres marchés asiatiques ont continué de progresser, même si la croissance des ventes reste lente compte tenu du délai entre la présentation à un architecte du produit anodisé en continu et la spécification du produit dans le cadre d'un projet.

Le projet de construction d'une sixième ligne d'anodisation en continu en Allemagne pour les marchés architecturaux, d'un montant de 22,0 millions d'euros et d'une capacité de 15 000 tonnes, a été ponctuellement retardé dans la mise en place des financements et des subventions (voir ci-dessous). L'extension du bâtiment de Bernburg en Allemagne a été achevée au 4^{ème} trimestre 2014 en prévision de cet investissement.

Au niveau du **compte de résultat**, le chiffre d'affaires a augmenté de 8,6% pour atteindre 22 920K€. Les ventes d'anodisation métal inclus ont atteint 2 230K€ et participe pour 9,7% au chiffre d'affaires. Le taux de marge après achats de matières premières s'est en conséquence détérioré (les ventes métal inclus ont un taux de marge inférieur à cause de l'achat et la revente de ce métal) et représente 70,5 % du chiffre d'affaires contre 72,9 % l'année précédente, mais a augmenté de 755K€ en valeur absolue.

Le résultat opérationnel augmente de façon significative, principalement dû à l'existence dans les comptes 2013 de plusieurs postes de charges exceptionnelles, mais aussi grâce à une gestion de coûts maîtrisée. Les investissements réalisés en Allemagne n'ayant pas encore été mis en service, les amortissements ont baissé de 100K€. Au final, le résultat opérationnel a atteint 2 885K€ en comparaison avec -1 498K€ en 2013, soit une augmentation de 4 383K€. L'EBITDA s'établit à 4 823K€, en hausse de 895K€ comparé à l'EBITDA de 2013, qui se situait à 3 928K€ avant charges exceptionnelles.

Le résultat financier s'est amélioré de 91K€, les intérêts et les charges bancaires ayant simultanément baissé.

Le résultat avant impôt a atteint 2 244K€, à comparer avec une perte de 2 230K€ en 2013.

Etant donné l'amélioration de la profitabilité du groupe, des impôts différés ont été activés pour un montant net de 801K€ et enfin, le résultat net ressort à 3 092K€, en augmentation de 5 368K€ par rapport à l'année précédente.

Au niveau du **bilan**, les immobilisations sont restées assez stables et ont atteint 20 874K€ net, une augmentation nette de 369K€. Des achats pour une valeur de 4 252K€ ont été enregistrés, et des subventions concernant la construction de la ligne de production à Bernburg en Allemagne ont été reçues pour une valeur de 1 955K€. Ces subventions sont enregistrées en moins des immobilisations.

Les prêts bancaires, incluant frais bancaires capitalisés, ont augmenté de 6 889K€. Le groupe a remboursé selon l'échéancier 2 571K€ de ses emprunts à long terme et a simultanément contracté d'autres emprunts en liaison avec les investissements récents pour un montant de 9 420K€. En fin d'année, les emprunts bancaires s'élèvent à 14 458K€, dont un montant de 5 489K€ qui reste en trésorerie, réservé pour l'investissement ligne 6. Le montant des emprunts court terme de 4 497K€ inclut 1 500K€ correspondant à deux emprunts qui servent à financer le fonds de roulement et qui sont adossés aux créances clients. Le groupe prévoit de renégocier ce contrat avant sa fin au 31 décembre 2015.

Les capitaux propres ont augmenté avec les profits nets de l'année.

Les stocks et créances ont augmenté de 582K€ et 225K€ respectivement et les créanciers ont baissé de 1 742K€ ce qui a engendré une augmentation du fond de roulement de 2 549K€. L'augmentation du stock est temporaire et liée au stockage de quelques grosses pièces de rechanges destinées à être utilisées au tout début de l'année 2015 lors des opérations annuelles de maintenance. Les créanciers étaient exceptionnellement élevés fin 2013 car certaines factures concernant la ligne 6 restaient en attente de paiement.

Les liquidités ont augmenté de 6 256K€ et ont atteint 7 230K€, dont 5 489K€ réservé pour l'investissement ligne 6.

PERSPECTIVES

Dans un contexte de demande croissante pour l'aluminium anodisé, la Société anticipe favorablement l'année 2015. L'augmentation des prix de 25% sur le marché européen depuis le 1er janvier et la poursuite de la diversification du mix-produit sont des leviers dans le renforcement des performances.

Afin d'accroître sa génération de cash, la Société entend conforter son efficacité opérationnelle. Dans cette perspective, le Conseil d'administration a décidé en mars 2015 d'investir 2,2 millions d'euros dans l'amélioration de la productivité et de la qualité de sa ligne 2 en Belgique. Similaire à l'investissement dans la ligne 1 réalisé il y a deux ans, cette action permettra à la Société de répondre à des niveaux de demande plus élevés pour des calibres de métal plus fin et d'offrir un plus large éventail de couleurs et de traitements.

En Mars 2015, la Société a commandé les équipements qui seront installés sur la nouvelle ligne 6 à Bernburg. Cette ligne devrait entrer en production au 4^{ème} trimestre 2016. A cet horizon, l'activité allemande de Coil possèdera le site le plus avancé au monde pour l'anodisation en continu de tôles architecturales. Ce site sera renforcé avec l'installation d'un centre de services et de logistique. Parallèlement, en prévision de l'installation de la ligne 6, la Société envisage de développer les fonctions marketing et commerciales, notamment à destination des marchés d'Europe orientale.

Malgré le niveau élevé d'investissements en Belgique et en Allemagne en 2015, l'échéancier de la dette de la Société et le rapport de la dette à l'EBITDA et aux fonds propres restent à des niveaux satisfaisants.

Avec des positions accrues sur les marchés et la meilleure offre d'aluminium anodisé au monde, COIL dispose de fondamentaux de premier plan pour renforcer durablement son modèle économique et sa création de valeur.

Déclaration portant sur les informations contenues dans le rapport financier du 31 décembre 2014

Le Conseil d'Administration a autorisé la publication de ce rapport annuel lors de leur réunion le 29 avril 2015.

Nous attestons au nom et pour compte de la société Coil S.A./N.V., qu'à notre connaissance les états financiers consolidés pour la période clôturée au 31 décembre 2014, sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion pour la période clôturée au 31 décembre 2014 contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu des lois et correspond aux états financiers consolidés.

James Clarke, Président du Conseil d'Administration
Finance & Management International NV, Administrateur délégué représenté par Timothy Hutton

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre (K€)	Note	2014	2013
Chiffre d'affaires	2	22 920	21 114
Variation des stocks	9	647	-137
Matières premières		-7 221	-5 554
Charges de personnel	5	-6 714	-6 598
Amortissements et dépréciations	8	-1 938	-2 038
Autres charges	3	-4 810	-8 285
Résultat opérationnel	3	2 885	-1 498
Produits financiers	6	6	8
Charges financières	6	-647	-740
Résultat net avant impôts		2 244	-2 230
Impôts différés	7	801	
Impôts	7	46	-46
Résultat net		3 092	-2 276
Part du groupe		3 092	-2 276
Part des minoritaires		-	-

ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

		2014	2013
Résultat net après impôts		3 092	-2 276
Autres éléments du résultat global		-	67
Cash flow hedges		-	67
Résultat total global		3 092	-2 209
Part du groupe		3 092	-2 209
Part des minoritaires		-	-
Résultat de base des activités poursuivies par action		1,67 €	-1,31 €
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation pour le résultat de base	13.2	1 854 858	1 737 796
Résultat dilué des activités poursuivies par action		1,67 €	-1,31 €
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation pour le résultat de base	13.2	1 854 858	1 737 796

Les notes des pages 10 à 38 font partie intégrante de ces états financiers.

POSITION FINANCIERE - BILAN CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre (K€)	Note	2014	2013
Actifs non courant			
Immobilisations corporelles	8.1	20 852	20 444
Immobilisations incorporelles	8.2	22	61
Impôts différés	7.2	1 637	836
Garanties & dépôts		36	36
Total		22 547	21 377
Actifs courants			
Stocks	9	1 868	1 286
Créances	10	4 388	4 164
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	7 230	974
Total		13 486	6 424
Total de l'Actif		36 034	27 801
Capitaux propres			
Capital appelé	13.2	5 626	5 628
Prime d'émission	13.2	3 278	3 278
Réserves	13.2	7 630	4 538
Total		16 534	13 444
Passifs non courants			
Établissements de crédit : Dettes à plus d'un an	13.3	9 961	2 722
Total		9 961	2 722
Passifs courants			
Dettes bancaires à court terme	13.3	4 497	4 847
Provisions	12.1	420	424
Créditeurs	12.2	4 622	6 364
Total		9 539	11 635
Total du Passif		36 034	27 801

Les notes des pages 10 à 38 font partie intégrante de ces états financiers.

ETAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre (K€)	Notes	2014	2013
Liquidités en début d'exercice	11	974	1 386
Cash flow des activités d'exploitation:			
Résultat d'exploitation et autres profits	3	2 885	-1 498
Amortissements normaux	8	1 938	2 038
Reclassement balance d'ouverture amortissements	8	-11	-
Impôts	7	46	-46
Diminution/(Augmentation) des créances	10	-225	216
Diminution/(Augmentation) des stocks	9	-582	207
(Diminution)/Augmentation des créditeurs et provisions	12	-1 744	2 248
Produits financiers	6	6	8
Charges financières	6	-647	-740
<i>dont intérêts payés aux banques</i>		<i>-506</i>	<i>-608</i>
Total cash flow des activités d'exploitation		1 667	2 432
Cash flow des activités d'investissement:			
Acquisitions et reclassements d'immobilisations	8	-4 252	-5 087
Subventions		1 955	-
Reclassement en court terme d'emprunts financiers	8.3		152
Remboursements/(Paiements) cautions et dépôts		-	4
Total cash flow des activités d'investissement		-2 297	-4 932
Ressources nettes de liquidités avant financement		-630	-2 499
Cash flow des activités de financement:			
Remboursement d'emprunts à long terme incl mouvement des frais financiers capitalisés	13.1	-2 571	-1 432
Nouvel emprunt à long terme	13.1	9 420	2 451
Amortissements frais financiers		39	46
Achat actions (contrat de liquidité)	13.2	-2	3
Augmentation capital	13.2	-	1 020
Total cash flow provenant des activités de financement		6 886	2 088
Augmentation/ (Diminution) des liquidités		6 256	-412
Liquidités en fin d'exercice	11	7 230	974

Les notes des pages 10 à 38 font partie intégrante de ces états financiers.

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

K€	Not es	Capital souscrit	Achat actions propres	Prime d'émission	Réserves	Réserve instruments financiers	Total
Solde au 31 décembre 2012	13	5 190	-7	2 700	6 814	-67	14 630
Bénéfice/(Perte) net pour la période 2013					-2 276		-2 276
Couverture de flux de trésorerie						67	67
Résultat global de la période 2013					-2 276	67	-2 209
Augmentation de capital		442		578			1 020
Achat action propres (contrat de liquidité)			3				3
Solde au 31 décembre 2013		5 632	-4	3 278	4 538		13 444
Bénéfice/(Perte) net pour la période 2014					3 092		3 092
Résultat global de la période 2014					3 092		3 092
Achat action propres (contrat de liquidité)			-2				-2
Solde au 31 décembre 2014	13	5 632	-6	3 278	7 630	-	16 534

Les notes des pages 10 à 38 font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES

1. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

(a) Activités

Coil S.A. (la « Société ») et sa filiale Coil GmbH ont pour activité le traitement de surface (anodisation) d'aluminium et interviennent en tant que sous-traitants spécialisés dans le traitement de surface, pour le compte des plus grands laminoirs d'aluminium, des transformateurs d'aluminium et de consommateurs finaux, principalement en Europe.

Coil S.A. est également fournisseur d'aluminium anodisé (métal plus traitement de surface) pour des projets architecturaux.

(b) Faits significatifs de l'exercice

- Investissements en Allemagne

Pendant l'exercice, un montant de 1 188 K€ a été comptabilisé pour les travaux de construction d'une sixième ligne de production en Allemagne. Simultanément, des subventions pour un montant de 1 955 K€ ont été reçues et comptabilisées en négatif dans le compte immobilisations. Les montants investis sur la ligne 6 en Allemagne se trouvent dans le compte immobilisations en cours.

(c) Principes comptables

Coil S.A. est une société de droit belge. La Société tient sa comptabilité en Euros (€).

Suite à des informations qui sont apparues au cours de 2014, après approbation par l'Assemblée Générale des comptes 2013 et dont le commissaire a pu prendre connaissance en 2015, le commissaire (aux comptes) a révoqué son rapport d'audit sur les comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et a émis un nouveau rapport sur ces comptes.

Les comptes consolidés de Coil S.A. clos le 31 décembre 2014 comprennent la Société et ses filiales (ensemble « Coil », ou « le Groupe »). Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes en date du 29 avril 2015.

(d) Déclaration de conformité

Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2014, et présenté en détail sur le site internet http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe sont identiques à celles adoptées lors de la préparation des états financiers annuels du Groupe pour l'exercice 2013, à l'exception des normes et interprétations suivantes qui ont été appliquées à partir du 1er janvier 2014.

Les normes et amendements à des normes existantes, et les interprétations émises par l'IFRIC, tels que listés ci-après, qui ont été adoptés par l'Union européenne et dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014, sont les suivants :

Normes		Date d'application	
		UE	Groupe
IFRS 10	Etats Financiers Consolidés	1er janvier 2014	1er janvier 2014
IFRS 11	Accords conjoints	1er janvier 2014	1er janvier 2014
IFRS 12	Information à fournir sur les participations dans d'autres entités	1er janvier 2014	1er janvier 2014
IFRS 10,11,12	Transition Guidance	1er janvier 2014	1er janvier 2014
Amendements à IFRS 10, IFRS 12, IAS 27	Sociétés d'investissements	1er janvier 2014	N/A
Amendements à IAS 32	Compensation des actifs et des passifs financiers	1er janvier 2014	1er janvier 2014
Amendement à IAS 36	Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non-financiers	1er janvier 2014	1er janvier 2014
Amendements à IAS 39	Novation des dérivés et continuation de la relation de couverture	1er janvier 2014	1er janvier 2014

L'adoption de ces nouvelles normes, interprétations et amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2014.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations suivants (adoptés par l'Union Européenne) :

Normes		Date d'application	
		UE	Groupe
IFRIC 21	Droits et taxes	17 juin 2014	1er janvier 2015
Améliorations annuelles	- cycle 2010-2012	1er février 2015	1er janvier 2016
	- cycle 2011-2013	1er juillet 2014	1er janvier 2015
Amendements à IAS 19	Avantages au personnel : contribution des salariés	1er juillet 2014	1er janvier 2015

Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non applicables au 31 décembre 2014 :

Normes		Date d'application	
		IASB	UE
IFRS 9 / IAS 39 - Instruments Financiers	Instruments Financiers / Comptabilisation et mesures	1 ^{er} janvier 2018	Non adoptés
IFRS 7 – Instruments financiers	Informations à fournir		
IFRS 15	Comptabilisation des produits	1 ^{er} janvier 2017	
Améliorations annuelles	Cycle 2012-2014	1 ^{er} janvier 2016	
IAS 27 – Etats financiers individuels	Comptabilisation des participations dans des filiales		
IFRS 14	Comptes de report réglementaires		
IAS 1 Amendements	Premier volet de la « disclosure initiative » : matérialité, désagrégation des lignes du compte de résultat et du bilan, sous-totaux, ordre de présentation des notes annexes	1 ^{er} janvier 2016	
IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 – Amendements	Application de l'exemption d'établissement de comptes consolidés pour les sociétés d'investissements	1 ^{er} janvier 2016	
IFRS 11 – Amendements	Acquisition d'intérêts dans une entreprise commune	1 ^{er} janvier 2016	
IAS 16 / IAS 38 – Amendements	Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables	1 ^{er} janvier 2016	
IAS 16/41 – Amendements	Agriculture : Actifs biologiques producteurs	1 ^{er} janvier 2016	
IAS 10/ 28 – Amendements	Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une JV	1 ^{er} janvier 2016	

(e) Base de la présentation

Les comptes annuels sont présentés en Euros, arrondis au millier le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évaluées et comptabilisés à leur juste valeur.

Les comptes annuels consolidés donnent la situation financière en date du 31 décembre 2014 et se rapportent à la période de 12 mois se clôturant au 31 décembre 2014.

La préparation des comptes annuels en conformité avec les IFRS requiert que le management procède à des estimations et définisse des hypothèses qui impactent le montant des actifs, passifs, charges et produits. La réalité peut différer de ces estimations. Les estimations comptables ainsi que les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement. Les ajustements des estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle elles ont été revues si cette revue ne

concerne que cette période, ou dans la période au cours de laquelle la révision a eu lieu et dans les périodes futures si cette révision affecte tant la période actuelle que les périodes future.

Les estimations effectuées concernent plus particulièrement la dépréciation des créances clients et des stocks (dépréciation cumulée de 37 K€ et 542 K€ respectivement), les provisions pour indemnisation de qualité produit (provision de 130 K€) et les provisions pour départ en préretraite (provision de 243 K€), ainsi que les actifs d'impôts différés constatés sur les déficits reportables (1 637 K€).

(f) Règles de consolidation

La méthode de consolidation par intégration globale concerne toutes les filiales qui sont contrôlées par Coil S.A., la société mère. Les sociétés filiales sont celles dans lesquelles la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles la Société détient par ailleurs, un contrôle de fait, de façon à obtenir des avantages de ses activités.

Lorsqu'une filiale, au cours de l'exercice, commence à être contrôlée ou cesse d'être contrôlée, ses résultats sont inclus uniquement à partir de, ou jusqu'à la date à laquelle, le contrôle commence ou cesse.

Toute balance ou transaction entre les entreprises du Groupe est éliminée. Une liste des filiales du Groupe est fournie dans la Note 18.

(g) Devises

Les transactions libellées dans d'autres devises que l'Euro sont enregistrées initialement au taux en vigueur au jour de la transaction. Lors de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion qui en résultent sont prises en compte dans le résultat de la période.

Les états financiers statutaires de chaque entité du groupe sont présentés dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (sa monnaie fonctionnelle). Pour les états financiers consolidés, le compte de résultat et le bilan de chaque entité du groupe sont convertis en euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Pour la présentation des rapports financiers consolidés, les actifs et passifs des filiales étrangères du Groupe sont convertis en euros en utilisant les taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen. Les différences de conversion en résultants sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et cumulées dans une composante distincte des capitaux propres (et ventilées entre part Groupe et intérêts minoritaires, le cas échéant).

Le Goodwill et autres ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme étant des actifs et passifs de l'entité étrangère et sont donc convertis en euros au taux de clôture.

(h) Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

Coil a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre les risques de taux d'intérêt découlant de ses activités de financement (couverture de flux de trésorerie futurs attribuables à des dettes financières comptabilisées).

La politique de Coil consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives ou à effet de levier et à ne pas détenir ou émettre des instruments à des fins de transaction.

Les critères fixés par Coil pour classer un instrument dérivé parmi les instruments de couverture sont les suivantes :

- * le Groupe s'attend à ce que la couverture soit efficace pour parvenir à compenser les variations de flux de trésorerie attribuables au risque couvert ;
- * l'efficacité de la couverture peut être évaluée de façon fiable;
- * il existe des documents appropriés décrivant la relation de couverture à l'origine de la couverture.

Les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur.

Les variations de la juste valeur d'un instrument de couverture qui correspond à une couverture efficace de flux de trésorerie, sont comptabilisées directement dans la réserve relative aux instruments de couverture dans les autres éléments du résultat global. La partie inefficace est comptabilisée directement dans le compte de résultat.

(i) Immobilisations

Immobilisations corporelles

Les immeubles, machines et outillages sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, et sont diminués des amortissements cumulés et des dépréciations. Les terrains ne sont pas amortis. Le prix d'acquisition des immeubles, machines et outillages inclut le prix d'achat des matériaux, la main-d'œuvre, les frais environnementaux et les autres frais.

L'immeuble de Coil S.A. à Landen en Belgique a fait l'objet d'une réévaluation en 1989. L'écart de réévaluation correspondant, compris dans les capitaux propres, est transféré progressivement dans les réserves à concurrence des amortissements annuels actés sur cet écart de réévaluation. Depuis, Coil S.A. n'a plus appliqué que le traitement de référence du coût amorti pour ses immobilisations corporelles.

Les dotations aux amortissements sont calculées de manière à amortir les immobilisations de façon linéaire sur leur durée probable d'utilité. Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est disponible pour utilisation.

Les taux d'amortissement en vigueur sont les suivants :

Constructions	10 - 25 ans
Lignes de production no.4 et no. 5	20 ans
Petites machines et outillage	3 - 10 ans
Matériel roulant	3 - 10 ans
Mobilier	10 – 20 ans

Les subventions non remboursables dont a bénéficié la nouvelle ligne de production n° 5 de Coil GmbH en Allemagne ont été déduites de son prix d'acquisition au moment de leur encaissement. L'amortissement des investissements correspondants est calculé sur le montant net de subventions, voir Note 8.1.

Lorsque des éléments d'immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément.

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que si elles permettent d'augmenter les avantages économiques futurs générés par l'immobilisation corporelle. Les frais de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs de l'actif concerné, sont comptabilisés en charges.

Leasing

Les installations et outillages pris en leasing pour lesquels la Société assume tous les risques et bénéfices sont classés sous la dénomination « leasing financier ». Les autres biens en leasing sont classés sous la dénomination «leasing opérationnel».

Les immobilisations financées au moyen de contrats de leasings financiers sont comptabilisées à l'actif et au passif initialement pour des montants équivalents à la juste valeur du bien loué ou pour des montants équivalents à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Ces immobilisations suivent les méthodes et règles d'évaluation, amortissement et dépréciation de la catégorie de biens auxquelles elles sont rattachées. Les dettes de leasing sont diminuées des remboursements en capital, alors que la partie du paiement ayant trait à la charge d'intérêt est directement portée en résultat. Le groupe a contracté un leasing de ce type pendant l'année 2014, sous forme d'une installation de cogénération d'énergie, pour un montant de 1 485K€. L'immobilisation n'avait pas encore été mise en service au 31 décembre 2014, mais sera amortie sur une période de 10 ans. Le leasing court de décembre 2014 à juin 2021.

Les paiements effectués dans le cadre des leasings opérationnels sont enregistrés au compte de résultat, de manière linéaire, pendant la durée du leasing, sauf lorsqu'une autre alternative est plus représentative de la durée pendant laquelle la société bénéficie de l'usage de l'immobilisation.

Immobilisations incorporelles

Lors que l'investissement est jugé significatif, les logiciels et les charges liées à leur mise en service sont comptabilisés à leur prix d'acquisition et sont amortis sur 10 ans. Dans le cas contraire, les charges sont comptabilisées en compte de résultat directement.

Les frais de recherche ainsi que les frais de développement qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation d'un actif sont pris en charge au moment où ils sont encourus.

Goodwill – regroupements d'entreprises

Aucun goodwill ne figure au bilan au 31 décembre 2013 et 2014.

Les acquisitions de filiales et d'activités sont comptabilisées selon la méthode dite de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises correspond au total des justes valeurs (à la date d'échange) des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui répondent aux critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de la filiale comptabilisés à la date de l'acquisition (méthode du goodwill partiel). Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour une

évaluation à la juste valeur des intérêts non contrôlés. Dans ce cas le Groupe comptabilise un écart d'acquisition sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables (méthode du goodwill complet).

Le goodwill est comptabilisé comme un actif évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Si le goodwill est négatif, il est immédiatement comptabilisé en résultat parmi les « Autres produits » de l'exercice.

Lors de la cession d'une filiale, le montant attribuable au goodwill est inclus dans la détermination du résultat de la cession.

Désormais seules les variations de pourcentage d'intérêt impliquant la perte ou l'acquisition du contrôle d'une entité pourront entraîner un impact en résultat. A contrario, les opérations n'affectant pas le contrôle ne se traduiront que par une nouvelle répartition des capitaux propres entre la part du groupe et les intérêts minoritaires.

Tests de dépréciation

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable doit être estimée pour chaque actif pris individuellement. Si cela n'est pas possible, IAS 36 impose à une entreprise de déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie. Celles-ci sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de cession ou de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par le Groupe à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà calculés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant aux flux de la 5^{ème} année, et actualisés en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs. La valeur terminale est déterminée à partir de l'actualisation à l'infini des flux calculés de la dernière année.

Toute perte de valeur constatée est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable des goodwill relatifs à l'UGT ou groupe d'UGT concerné, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

Les tests de dépréciation sont effectués à chaque clôture annuelle ou dès l'apparition d'un indice de perte de valeur pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée.

Les UGT sont essentiellement déterminées par référence aux activités et marchés dans lesquels opère le Groupe.

(i) Stocks

Les stocks sont valorisés à la valeur d'acquisition ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Le coût est déterminé selon la méthode FIFO (« first-in, first-out ») ; il inclut les frais d'acquisition des stocks ainsi que les frais de transports

et de conditionnements encourus. La valeur d'acquisition des stocks selon la méthode FIFO se justifie par le fait que le stock comptable se constitue de produits consommables (par exemple les produits chimiques) et de pièces de rechange.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans des conditions normales de marché, diminué des frais d'achèvement et des frais nécessaires à la réalisation de la vente.

Le stock des pièces détachées est régulièrement analysé et des moins-values peuvent être enregistrées en fonction de l'ancienneté et le degré de rotation des pièces de rechange.

(k) Créances commerciales

Les créances commerciales sont initialement comptabilisées à leur juste valeur. A chaque clôture comptable, une revue des créances commerciales douteuses est effectuée sur base d'une analyse détaillée de tous les montants dont la date d'échéance a été dépassée de plus de 60 jours. Les créances douteuses sont provisionnées pour la totalité du risque estimé.

(l) Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation juridique ou une obligation implicite résultant d'événements survenus dans le passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources générant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque l'ampleur de cette obligation peut être estimée de manière assez fiable.

(m) Avantages du personnel

Provisions pour retraites et engagements assimilés

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer dans le cadre d'un régime à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

Ces cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont évalués en appliquant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées conformément à la norme IAS 19. Cette méthode présente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie. Les hypothèses propres à chaque régime tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux.

La valeur inscrite au bilan au titre des avantages aux personnels et autres avantages à long terme correspond à la valeur actualisée des obligations futures nette des actifs de couverture.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à

courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Le Groupe a opté pour une comptabilisation des écarts actuariels intégralement en capitaux propres.

Plan de stock options

En décembre 2009, la Société a mis en place un plan de « stock options » au bénéfice des ouvriers éligibles de l'entreprise.

A la clôture du plan, au 22 février 2010, 5 000 stocks options ont été attribuées. Aucune option n'a été exercée. Ce plan a pris fin en décembre 2014 et aucune obligation vis-à-vis des bénéficiaires subsiste à la fin de l'année 2014.

(n) Emprunts portant intérêts

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur coût initial (équivalent à leur juste valeur), diminué des coûts de transaction y afférents. Ensuite, ils sont valorisés à leur « coût amorti », toute différence entre la valeur nominale et la valeur de remboursement est étalée au compte de résultat pendant la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(o) Dettes commerciales et autres dettes

Les dettes commerciales et autres dettes sont initialement comptabilisées au bilan à la juste valeur. Celle-ci correspond généralement au montant de la facture lorsqu'il s'agit de dettes à court terme. Elles sont ensuite comptabilisées au coût amorti.

(p) Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs.

Toutefois et en application de la norme IAS 12, il n'est pas constaté d'impôt différé sur les différences temporaires générées par un goodwill dont la dépréciation n'est pas déductible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable, sur la base des taux en vigueur ou quasi adoptés à la date de clôture. Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat ou les capitaux propres au cours de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs d'impôts différés ne sont inscrits et maintenus au bilan que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. L'appréciation par le Groupe de sa capacité à récupérer ces actifs, repose principalement sur les éléments suivants :

- les prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- l'existence de différences temporaires taxables ;
- l'analyse de la part des charges exceptionnelles ne devant pas se renouveler à l'avenir, incluses dans les pertes passées ;
- enfin, l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les impôts sont comptabilisés au compte de résultats sauf s'ils concernent des éléments qui ont directement été comptabilisés dans les capitaux propres ; dans ce cas, les impôts sont également comptabilisés directement dans les capitaux propres. L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés ou à payer relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

(q) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires reprend le montant des ventes aux clients hors TVA et autres taxes sur le chiffre d'affaires.

Les ventes de services sont comptabilisées lorsque le service a été effectué et les risques et bénéfices sont transférés. En cas de risque concernant la réalisation du paiement intégral de ce chiffre d'affaires, la différence est provisionnée, soit par le biais des avoirs à établir, soit par la constitution d'une provision pour créances douteuses.

(r) Subventions

Les subventions gouvernementales ne sont reconnues que lorsque suffisamment de certitudes existent quant à leur octroi et quant au respect par la société des conditions associées à ces subventions. Les subventions sont prises en résultat de manière systématique, conformément au plan d'amortissement des immobilisations à l'origine de ces subventions.

Les subventions du Groupe ont principalement été obtenues lors de la construction de l'usine à Bernburg en Allemagne. Il s'agit de subventions reçues du Landesförderinstitut Sachsen-Anhalt, dont les fonds proviennent du « Land » Sachsen-Anhalt, de la République allemande et des fonds européen pour le développement régional et du Finanzamt, le ministère des finances allemand. Des subventions liées à la construction d'une ligne de production supplémentaire à Bernburg ont été reçues pendant l'année pour un montant de 1 955K€.

(s) Information sectorielle

Quand cela est d'actualité, les données sectorielles du reporting interne et celles présentées dans les notes annexes ci-après suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés. La mesure de la performance de chaque segment est basée sur le résultat opérationnel.

2. INFORMATIONS PAR SEGMENT

La production de Coil GmbH est pour sa plus grande partie faite en sous-traitance pour Coil S.A. En conséquence, son chiffre d'affaires est presque entièrement éliminé dans les comptes consolidés.

Une partie du chiffre d'affaires correspond à des ventes incluant métal et traitement de l'aluminium (ventes de « package » ou « projets »). En 2014, le chiffre d'affaires correspondant à cette activité a atteint 2 230 K€ contre 619 K€ en 2013.

Les revenus du Groupe provenant de clients externes et les actifs non courants (autres que les instruments financiers et les impôts différés) sont répartis comme suit par zone géographique:

K€	2014		2013	
	Chiffre d'affaires	Immobilisations	Chiffre d'affaires	Immobilisations
Allemagne	11 751	12 742	11 676	13 362
Belgique	3 951	8 110	3 330	7 082
Italie	3 596	-	3 292	-
France	1 475	-	1 693	-
Asie	937	-	336	-
Pays-bas	509	-	226	-
Royaume-Uni	129	-	218	-
Espagne	21	-	294	-
Autres pays européens	279	-	49	-
Autres pays	272	-	-	-
Total	22 920	20 852	21 114	20 444

En 2014, le Groupe a réalisé 84% de son chiffre d'affaires avec ses 10 principaux clients et le client le plus important a représenté plus de 30%.

3. RÉSULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel est établi après déduction des coûts de production et des éléments suivants:

K€	2014	2013
Frais généraux	3 623	2 907
Honoraires	1 183	3 764
Frais de résiliation	-	1 600
(Gains)/pertes de change	3	14
TOTAL	4 810	8 285

4. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

K€	2014	2012
Total des frais de recherche et développement de l'exercice	86	83

Les frais de recherche et développement concernent le développement et l'amélioration des procédés et produits existants et ne remplissent pas les conditions d'activation définies par IAS 38.

5. ANALYSE DES FRAIS DE PERSONNEL

Nombre d'employés et coûts y afférents	2014	2013
Nombre moyen d'employés		
Direction et administration	37	37
Production	82	79
Total	119	116
Frais de personnel	K€	K€
Salaires	4 367	4 403
Charges sociales et autres charges de personnel	2 347	2 195
Total	6 714	6 598

Les autres charges de personnel contiennent des charges pour personnel intérimaire ainsi que les frais de recrutement.

6. RÉSULTAT FINANCIER

K€	2014	2013
Produits financiers	6	8
Charges d'intérêts liées à la dette bancaire	-506	-609
Frais financiers et bancaires et autres intérêts	-141	-131
Total	-641	-732

7. IMPÔTS

7.1. Impôts courants

Ventilation de la charge d'impôt au compte de résultat :

K€	2014	2013
Charge d'impôts courants :		
Exercice en cours	-	46
(Reprises)/Compléments de provision des exercices antérieurs	-46	-
Impôts différé actif calculé sur perte des exercices antérieurs	-801	-
Total d'impôts repris en compte de résultats	-847	46

Réconciliation de la charge d'imposition effective:

K€	2014	2013
Bénéfice avant impôts	2 244	-2 230
Ajustement de la base taxable		
Charges non déductibles fiscalement	285	285
Intérêts notionnels	-198	-388
Total	2 331	-2 333
Taux d'impôt en vigueur	33,99%	33,99%
Charge d'impôt sur base du taux applicable en Belgique	-792	-
Effet des pertes de l'exercice pour lesquelles aucun impôt différé n'a été calculé	-	-
Différence de taux d'imposition	14	46
Utilisation de pertes fiscales récupérables	778	-
Impôt différé actif calculé sur pertes fiscales antérieures	801	-
Autres ajustements	46	-
Total	847	46
Taux effectif d'impôt	N/A	N/A

Les taux d'imposition applicables au Groupe dans les pays où il opère sont de 33,99% (Belgique) et 26,38% (Allemagne). L'impôt des sociétés est calculé sur base des comptes annuels de la société, établis conformément à la législation en vigueur dans le pays d'immatriculation des différentes sociétés. Au 31 décembre 2014, la société mère faisait état de pertes fiscales de 18 313K€ (2013: 18 569 K€) et Coil GmbH de 336 K€ (2013 : 131 K€).

Les pertes fiscales de la maison mère peuvent, selon la législation belge en vigueur, être reportées et imputées sur les futurs revenus taxables, sans restriction de durée, à condition toutefois que les entreprises concernées ne modifient pas leurs activités ni leur structure juridique. Les pertes fiscales en Allemagne peuvent, sous certaines conditions, être reportées et imputées sur les futurs revenus taxables, sans restriction de durée.

7.2 Impôts différés

K€	Actifs		Passifs	
	2014	2013	2014	2013
Impôts différés calculés sur bénéfices futurs	2 429	836		
Impôts différés bruts	2 429	836	-	-
Compensation fiscale	-792	-	-	-
Impôts différés net	1 637	836	-	-

Les créances d'impôts calculées sur les pertes fiscales devraient, selon nos prévisions actuelles, être utilisées dans un futur proche.

Le montant des pertes fiscales dont les impôts différés ne sont pas activées à la clôture de l'exercice s'élève à 13 496 K€ (2013 : 16 241 K€).

8. IMMOBILISATIONS

8.1. Immobilisations corporelles

K€	Terrains et bâtiments	Terrains et bâtiments - en cours	Installations et constructions	Installations et constructions - en cours	Installations et constructions - en leasing	Petit mobilier et outillage	Total
Valeur d'acquisition							
Au 1er janvier 2014	16 909	0	67 845	0	0	627	85 381
Additions	177	710	574	1 189	1 470	122	4 242
Subventions	-	-	-1 955	0	0	-	-1 955
Ventes	0	0	0	0	0	0	0
Reclassement balance d'ouverture	-2 548	2 548	-3 199	3 199	0	0	0
Au 31 décembre 2014	14 538	3 258	63 266	4 387	1 470	749	87 668
Amortissements							
Au 1er janvier 2014	9 298	0	55 050	0	0	589	64 937
Dotations de l'exercice	384	0	1 481	0	0	25	1 890
Reclassement balance d'ouverture	-4	0	-7	0	0	0	-11
Au 31 décembre 2014	9 678	0	56 524	0	0	614	66 816
VNC 1 janvier 2014	7 610	0	12 795	0	0	38	20 444
VNC 31 décembre 2014	4 860	3 258	6 741	4 387	1 470	135	20 852

Les acquisitions d'immobilisations en grande majorité liées aux projets de construction d'une ligne de production en Allemagne (enregistrés en terrains et bâtiments et en immobilisations en cours) et l'installation d'une station de cogénération d'énergie en Belgique.

Les dotations aux amortissements de l'exercice contiennent un montant de dépréciation « négative » qui correspond à la dépréciation des subventions reçues au moment de la construction d'une ligne de production en Allemagne en 2004. Le montant correspondant enregistré dans les comptes de l'année est de 235 K€ (2013 : idem).

8.2. Immobilisations incorporelles

K€	Software
Valeur d'acquisition:	
Au 1er janvier 2014	1 266
Additions	10
Au 31 Décembre 2014	1 276
Amortissements:	
Au 1er janvier 2014	1 206
Dotations de l'exercice	48
Au 31 Décembre 2014	1 254
VNC 31 décembre 2013	61
VNC 31 Décembre 2014	22

9. STOCKS

K€	2014	2013
Reclassement balance d'ouverture matières premières	20	
Stock de matière première	405	370
Stock de produits finis	550	140
Stock de pièces de rechange	1 435	1 233
Valeur brute	2 410	1 743
Provision	-542	-457
Valeur nette	1 868	1 286

10. CREANCES

K€	2014	2013
Créances clients - valeur brute	3 189	3 331
Créances clients - provision	-37	-149
Créances clients - valeur nette	3 152	3 182
Autres créances	848	596
Charges à reporter	389	386
Total	4 388	4 164

Ventilation créances clients brutes:

K€	2014	2013
Part non échue	1 786	2 319
Echues à moins de 90 jours	1 340	850
Echues entre 90 jours et 6 mois	26	13
Echues entre 6 et 12 mois	6	46
Echues à plus de 12 mois	31	103
Total créances clients brutes	3 189	3 331

La provision pour créances douteuse a été effectuée en prenant en compte toutes les créances datant de plus 90 jours et dont la raison pour le retard n'est pas un quelconque problème de qualité ou de litige.

Au 31 décembre 2014, aucun effet à recevoir n'avait été escompté par le Groupe (2013: idem).

11. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

K€	2014	2013
Trésorerie	7 230	974

Le groupe a contracté des emprunts pour l'investissement dans une nouvelle ligne de production à Bernburg en Allemagne. Un des emprunts a été versé pendant l'année mais n'avait pas été utilisé pour sa totalité au 31 décembre 2014. En conséquence, une somme de 5 498 K€, réservée pour cet investissement, reste en trésorerie.

12. PROVISIONS ET CREDITEURS À COURT TERME

12.1 Provisions

K€	Provision pour pré-retraite	Provision pour autres risques et charges	Total
Provision au 31/12/13	200	224	424
Dotations	70	287	357
Utilisations	-27	-158	-185
Reprises	-	-176	-176
Provision au 31/12/14	243	177	420

12.2 Crédeurs à court terme

K€	2014	2013
Fournisseurs	2 228	2 084
Charges à imputer	1 205	3 020
Dettes fiscales et sociales	1 188	1 260
Total	4 622	6 364

Les fournisseurs sont généralement payés à 60 jours et sans paiement d'intérêts. Le fournisseur le plus important de la Société est payé à 60 jours; au-delà de ce délai des intérêts sont payables au taux légal.

13. LE FINANCEMENT DU GROUPE

13.1 Structure financière du Groupe

La structure financière du Groupe est constituée des capitaux propres détenus par les actionnaires de la maison-mère, incluant le capital, les réserves et le report à nouveau illustré dans le paragraphe 13.2 ci-dessous, ainsi que des dettes, incluant les emprunts illustrés dans le paragraphe 13.3 ci-dessous, et les liquidités et assimilés liquidités.

Le coefficient d'utilisation des fonds propres

Le groupe a emprunté pour financer l'installation d'une ligne de production en Allemagne. A la fin de l'année, une partie de la somme empruntée n'était pas encore utilisée pour le projet et est restée sur un compte bancaire réservée à cette utilisation. En conséquence, la dette nette reste très raisonnable et le coefficient d'utilisation des fonds propres a légèrement diminué et termine à 44% au 31 décembre 2014 (49% au 31 décembre 2013).

K€	2014	2013
Dette bancaire	14 458	7 569
Liquidités et équivalents de liquidité	-7 230	-974
Dette nette	7 228	6 594
Capitaux investis (capitaux propres du Groupe)	16 534	13 444
Rapport entre la dette nette et les capitaux investis	0,44	0,49

Analyse de l'évolution de la structure de financement :

K€	Emprunts	Capital
Au début de l'exercice (hors frais capitalisés):	7 667	5 628
<i>Dont</i>		
<i>A moins d'un an</i>	<i>4 847</i>	<i>-</i>
<i>A plus d'un an</i>	<i>2 820</i>	<i>-</i>
Mouvements de l'exercice:		
Remboursements d'emprunts à long terme	-2 571	-
Nouveaux emprunts à long terme	9 420	-
Rachat actions propres (contrat de liquidité)	-	-2
A la clôture de l'exercice (hors frais capitalisés):	14 516	5 626
<i>Dont</i>		
<i>A moins d'un an</i>	<i>4 497</i>	<i>-</i>
<i>A plus d'un an</i>	<i>10 020</i>	<i>-</i>

13.2 Capitaux propres

Le capital souscrit de la société comprend les actions ordinaires, sans notion de valeur nominale, suivantes :

	Nombre d'actions ordinaires	K€
Au 1er janvier 2014	1 854 858	5 628
<i>Dont</i>		
<i>Actions au porteur</i>	<i>1 854 857</i>	
<i>Actions nominatives</i>	<i>1</i>	
Au 31 décembre 2014	1 854 858	5 626
<i>Dont</i>		
<i>Actions au porteur</i>	<i>1 854 857</i>	
<i>Actions nominatives</i>	<i>1</i>	

En application des dispositions de la loi belge et des statuts de la société, chaque action ordinaire confère à son porteur le droit:

- de recevoir les dividendes décidés par le Conseil d'Administration, conjointement à d'autres formes de distributions réalisées au prorata
- de voter lors de l'Assemblée Générale annuelle et lors des Assemblées Générales Extraordinaires des actionnaires de la société.

La société a émis 336 449 parts de fondateur (2013: idem), non transférables. Une part de fondateur n'a pas de valeur économique en termes de dividendes ou d'autres distributions, mais il confère le même droit de vote qu'une action ordinaire.

Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat de base par action	2014	2013
Actions ordinaires au 1 ^{er} janvier	1 854 858	1 710 994
Effet des actions émises	-	26 802
Nombre moyen pondéré d'actions	1 854 858	1 737 796

Prime d'émission

K€	2014	2013
Au 1 janvier	3 278	2 700
Augmentation	-	578
Au 31 décembre	3 278	3 278

Dividendes

Aucun dividende n'a été versé par la société au titre de l'exercice clos.

Achat d'actions propres

La Société a procédé en 2014 à des rachats d'actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec la société de bourse française Portzamparc, exclusivement pour assurer la liquidité de l'action Coil, cotée sur Alternext Paris. Ces rachats d'actions ont fait l'objet d'un rapport mensuel à l'Autorité des Marchés Financiers en France («AMF»).

Le pair comptable des actions acquises ou cédées pendant l'exercice 2014 s'élève à 3,03€. Les 48 625 actions acquises en 2014 représentent 2,6 % du capital souscrit et les 48 619 actions propres cédées en 2014, aussi 2,6% du capital souscrit. Le prix total des acquisitions d'actions propres en 2014 s'élève à 184 950€ et les cessions en 2014 représentent une contrevaletur totale de 184 364€. Le nombre total d'actions détenues en propre par la Société au 31 décembre 2014 est de 1 107, représentant 0,06% du capital souscrit. Depuis le démarrage du contrat, la Société a fait l'acquisition d'un total de 480 330 actions propres et à la cession d'un total de 488 525 actions propres.

Plan d'options proposé aux ouvriers de la Société

En décembre 2009, la Société a mis en place un plan de « stock options » au bénéfice des ouvriers éligibles de l'entreprise.

A la clôture du plan, au 22 février 2010, 5 000 stocks options ont été attribuées. Ce plan a été clôturé en décembre 2014, sans qu'aucune option n'ait été exercée.

13.3 Détail des emprunts bancaires (avant couverture)

K€	Echéances	Taux d'intérêt	2014	2013
Coil S.A.				
Crédit d'investissement	1998-2018	5,15%	116	147
Crédit d'investissement	2011-2015	5,075%	231	451
Crédit d'investissement	2011-2015	EURIBOR+2,5%	210	420
Crédit d'investissement	2013-2016	3,79%	514	841
Crédit d'investissement	2013-2016	3,81%	500	833
Crédit bail (lease financier, voir note 14)	2014-2021		1 423	-
Autres emprunts	31/12/2015	EURIBOR+3,5%	750	750
Autres emprunts	31/12/2015	EURIBOR+3%	750	750
Frais de financement	-	-	-15	-29
Coil GmbH				
Crédit d'investissement	2004-2019	2,14%	1 731	2 115
Crédit d'investissement	2004-2018	EURIBOR +1,85%	903	1 130
Autres emprunts	2005-2018	EURIBOR+1,85%	184	230
Crédit d'investissement	2014-2022	3,10%	7 205	-
Frais de financement	-	-	-44	-69
Total			14 458	7 569

Échéancier de la dette bancaire avant reclassement de toutes les échéances des crédits en défaut dans la catégorie « A moins d'un an »:

K€	Au taux fixe		Au taux variable		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
A moins d'un an	2 515	1 296	1 982	482	4 497	1 778
Plus d'un an, moins de deux ans	1 958	1 319	272	1 982	2 230	3 301
Plus de deux ans, moins de trois ans	1 623	757	272	272	1 895	1 029
Plus de trois ans, moins de quatre ans	1 622	415	272	272	1 894	687
Plus de quatre ans, moins de cinq ans	1 413	208	0	136	1 413	344
Plus de cinq ans	2 588	392	0	136	2 588	528
Total	11 719	4 387	2 798	3 280	14 517	7 667
Frais financiers	-	-	-	-	-59	-98
Total	11 719	4 387	2 798	3 280	14 458	7 569

Les échéances des dettes à long terme à taux fixe ne dépassent pas 6 ans (2013: 4 ans). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré pour les emprunts est de 5.1% par an (2013: 8,05% par an). Le taux élevé en 2013 est expliqué par des intérêts payés de 179 K€ sur l'emprunt allemand qui n'avait pas encore été mis à disposition.

Lors de sa réunion du 25 mars 2013, le Conseil d'Administration a décidé de réactiver l'investissement dans la ligne 6 à Bernburg, en Allemagne, pour un montant de 22 M€. L'investissement initial a été intégralement financé par les flux de trésorerie internes. Le reste du financement sera issu de la dette bancaire à long terme, soit 38% et des subventions d'investissements du gouvernement régional de Saxe Anhalt, à hauteur de 38%. Cette nouvelle ligne devrait entrer en production au cours du quatrième trimestre 2016. Un accord a été conclu avec la Commerzbank pour financer un montant de 9 050 K€ sous forme d'un crédit long terme sur 8 ans de 7 950K€ et un crédit d'investissement sur 4,5 ans de 1 100K€. Le groupe a déjà commencé les remboursements de l'emprunt long terme et avait déjà remboursé 745 K€ au 31 décembre 2014. Pendant l'exercice, des subventions ont été reçues pour un montant de 1 955K€.

Le montant présenté comme dû avant un an inclut deux lignes de crédit adossées aux créances clients de 750 K€ chacune. Ces lignes de crédit sont renouvelables et « à la demande » et il est donc peu probable qu'elles soient remboursées en 2015.

En 2013, l'importance des investissements a amené le dépassement d'un des ratios bancaires (covenants) et en conséquence, la totalité des crédits avec les banques BNPParibasFortis et la Banca Monte Paschi, se trouvaient « en défaut » au 31 décembre 2013. La Société a cependant obtenu un « waiver » et ce dépassement n'a eu aucune conséquence pour la Société, hormis le reclassement en court terme de la totalité de ces crédits. Ces ratios ont été respectés en 2014 et, en conséquence, aucun crédit ne se trouvait en défaut fin 2014.

Montants des crédits en défaut au 31 décembre :

K€	2014	2013
Crédits en défaut - total dû	-	4 192

14. DROITS ET ENGAGEMENTS

14.1 Engagements

Les paiements de loyers minimaux dans le cadre de leasings opérationnels non résiliables s'établissent comme suit :

K€	2014	2013
A moins d'un an	183	276
Entre deux et cinq ans	324	379
Total	507	655

Ces leasings concernent en général des locations de véhicules de société ou des camions ou équipement industriels, dont certains donnent la possibilité d'exercer une option d'achat à la fin du leasing. Les montants représentent la somme des flux futurs non actualisés.

Les paiements de loyers (hors intérêt) dans le cadre de leasings financiers non résiliables s'établissent comme suit :

K€	2014	2013
A moins d'un an	202	-
Entre deux et cinq ans	868	-
Après cinq ans	353	-
Total	1 423	-

Pendant l'exercice 2014, le groupe a démarré un leasing financier dans le but de financer une installation qui sert à diminuer l'utilisation énergétique du site à Landen en Belgique et en conséquence économiser les charges d'électricité. Des subventions proportionnelles aux économies réalisées seront recevables à partir de l'an 2015.

Certains actifs de la société font l'objet d'une inscription hypothécaire de premier rang. Au 31 décembre 2014, ils se chiffraient à 1 111 K€ (2013: 1 088 K€) pour Coil S.A., et à 7 645 K€ (2013: 7 212 K€) en premier et second rang pour Coil GmbH. Coil S.A. se porte caution de Coil GmbH pour un montant maximum de 13 580 K€. Par ailleurs, le fonds de commerce de la Société Coil S.A. a été nanti à l'occasion de la mise en place des nouveaux emprunts bancaires et le groupe s'est engagé à ne pas hypothéquer davantage les immobilisations du groupe.

14.2 Passifs éventuels

Dans l'exercice de ses activités, le Groupe reçoit, de temps à autre, des réclamations concernant les produits traités. Lorsque ce genre de réclamation met clairement en cause sa responsabilité, la politique de la société a toujours été de régler le litige au plus vite et de constituer des provisions raisonnables en contrepartie de ces risques. Dans d'autres cas, la société peut être amenée à participer avec d'autres parties à une procédure juridique au terme de laquelle la responsabilité finale pourra être imputée au fournisseur de métal, au fournisseur de matières premières, voire à la partie responsable de l'usage final ou de

l'installation du métal traité par la société. Comme il est d'usage dans ce genre de situation, il se peut en outre que le montant réclamé par une tierce partie excède toute indemnisation raisonnable du préjudice que ladite tierce partie affirme avoir subi. Cela étant, le Groupe ne considère pas qu'une ou plusieurs réclamations en suspens puissent avoir une incidence significativement négative sur ses activités ou sa situation financière, hormis les montants qui ont été provisionnés dans les comptes. Au 31 décembre 2014, le montant de ces provisions s'élevait à 130 K€.

15. PENSIONS

15.1 Plan de pensions

Les plans de type « régime à prestations définies » concernent uniquement 2 personnes employées en Belgique.

Provision pour engagement net reconnue au bilan :

K€	2014	2013
Valeur actualisée des obligations de pension financées	46	46
Juste valeur des actifs du plan	37	37
Valeur actualisée des obligations de pension non-financées	9	9

Les actifs sont détenus par des compagnies d'assurance et sont financés par des contributions de Coil et par les membres du personnel.

L'évaluation actuarielle des actifs du plan et obligations liées à ce plan a été effectuée au 31 décembre 2012 (l'avant-dernière a été faite au 31 décembre 2010) par EBCS N/V. Les hypothèses principales utilisées pour la valorisation actuarielle sont illustrées ci-dessous :

%	2014	2013
Taux d'actualisation	3,00	3,00
Retour attendu sur actifs du plan	3,25	3,25
Taux d'augmentation de salaire attendu	2	2
Inflation	2	2
Taux de rendement attendu des actifs	3,25	3,25

Le montant comptabilisé en charges de l'exercice au titre des régimes à cotisation définies s'élève à 7 K€.

Les charges liées aux plans de pensions sont présentées sur la ligne « Charges de personnel » du compte de résultat.

15.2 Provision pour départs en pré-retraite

En prévision d'éventuels paiements pour départs en pré-retraite, la société a provisionné les montants suivants :

K€	2014	2013
Provision pour départ à la retraite	243	200

16. PARTIES LIEES

Le Groupe a enregistré les charges suivantes pour rémunération et autres avantages des principaux dirigeants durant l'exercice:

Catégorie de partie liée K€	Rémunération
Administrateurs	406
Administrateur délégué (CEO)*	799
Management exécutif*	599

Elles représentent les avantages à court terme payés et / ou enregistrés en charges dans les comptes ainsi que les éventuels indemnités de licenciement payés pendant l'exercice. Les dirigeants ne bénéficient d'aucun autre avantage (indemnités de départs en retraites, de fin de contrats de travail ou paiement en actions). * pour les indépendants, le montant inclut la totalité des cotisations sociales

Au 31 décembre, le Groupe avait enregistré une charge à payer totale de 170 K€ pour rémunération due aux administrateurs.

Au 31 décembre, les seules autres créances et dettes existantes avec parties liées étaient celles avec d'autres entreprises du groupe et ont en conséquence été éliminées dans les états financiers présentés.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

17.1 Classification comptable et valeur de marché des instruments financiers

La classification des instruments financiers détenus par le Groupe et leur valeur de marché s'analysent comme suit :

K€	2014		2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Instruments dérivés évalués en juste valeur et qualifiés d'instruments de couverture	-	-	-	-
Prêts et créances au coût amorti	4 000	4 000	5 378	5 378
Trésorerie et équivalents de trésorerie en juste valeur	7 230	7 230	974	974
Passifs financiers				
Emprunts et dettes au coût amorti	19 080	19 091	13 933	13 946

Sauf exceptions détaillées dans le tableau ci-dessous, les administrateurs considèrent que la valeur comptable des actifs et des passifs financiers valorisés à leur coût amorti dans les états financiers est proche de leur juste valeur :

K€	2014		2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Emprunts bancaires à taux d'intérêt fixe	11 719	11 722	4 388	4 401

Les valeurs mobilières de placement qualifiées d'équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en juste valeur par résultat, leur juste valeur étant basée sur leur valeur de marché (cours coté).

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Pour les emprunts bancaires du Groupe contractés à taux variables basés sur l'Euribor 3 mois, leur juste valeur à la clôture est assimilée à leur valeur au bilan.

La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement de ces créances. Il en est de même pour les autres créances et les autres dettes courantes.

Le Groupe a distingué trois catégories d'instruments financiers selon les conséquences qu'ont leurs caractéristiques sur leur mode de valorisation et s'appuie sur cette classification pour exposer certaines des informations demandées par la norme IFRS 7 :

- catégorie de niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;
- catégorie de niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- catégorie de niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables ; un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur les marchés, sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

A la clôture, le Groupe détient les actifs et passifs financiers suivants évalués en juste valeur :

K€	Ventilation par catégorie			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 230	-	-	7 230
Passifs				
Instruments dérivés	-	-	-	-

17.2 Objectifs de la gestion du risque financier

Ces risques comprennent le risque de marché (notamment le risque de change, les risques sur taux d'intérêt liés à la juste valeur et le risque de prix), le risque de crédit, le risque de liquidité et les risques sur taux d'intérêt liés aux liquidités.

Le Groupe s'efforce de minimiser les effets de ces risques en utilisant de temps en temps des instruments financiers dérivés pour couvrir cette exposition. L'utilisation de dérivés financiers est décidée au cas par cas. Le Groupe n'engage, ni ne négocie d'instruments financiers, y compris des instruments financiers dérivés, à des fins spéculatives.

17.3 Risque de crédit

Le risque de crédit auquel le Groupe est exposé provient essentiellement des créances et engagements commerciaux vis-à-vis des clients du Groupe, ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en dépôt auprès des établissements bancaires et des instruments financiers et produits de gré à gré contractés avec des institutions financières.

Le Groupe a adopté une politique qui n'autorise à commercer qu'avec des contreparties solvables et à obtenir des garanties suffisantes, le cas échéant, afin d'atténuer le risque de défaillances.

Les clients se répartissent entre différents secteurs industriels et différentes zones géographiques. L'évaluation continue du crédit se fait en fonction de la santé financière des clients et, le cas échéant, une couverture par une assurance-crédit est mise en place. Le Groupe utilise les informations financières à la disposition du public et ses propres antécédents de négociation pour coter ses principaux clients.

Le risque de crédit sur les avoirs liquides et instruments financiers dérivés est limité parce que les contreparties sont des banques dont la cote de crédit attribuée par des agences de notation internationales est élevée.

17.4 Risques de marché

Les activités du Groupe l'exposent en tout premier lieu au risque de variation des taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt. Le Groupe engage certains instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de variation des taux d'intérêt et des taux de change des devises étrangères, notamment :

- des contrats de change à terme pour couvrir le risque de variation des taux de change provenant de l'exportation. Aucun contrat n'a été en contracté pendant l'exercice 2014 ;
- des swaps de taux d'intérêt pour atténuer le risque de hausse des taux d'intérêt.

17.4.1 Gestion du risque de variation des taux de change des devises étrangères

Le Groupe effectue certaines transactions libellées en monnaies étrangères. Le chiffre d'affaires réalisé en monnaie étrangère pendant l'année 2014 et l'année 2013 était néant. L'exposition au risque de variation des taux de change est minimale du fait que les revenus et charges libellés en monnaie étrangère sont en général engagés simultanément et majoritairement sur les mêmes durées. Quand cela n'est pas le cas, le Groupe peut décider d'utiliser des contrats de change à terme.

Analyse de sensibilité aux devises étrangères

La valeur comptable des devises étrangères du Groupe dénommées actifs monétaires et passifs monétaires à la date du bilan est la suivante :

K€	USD		GBP	
	2014	2013	2014	2013
Actifs courants	-	80	-	-
Passifs courants	-20	16	-15	-
Position bilancielle nette avant gestion	-20	64	-15	-
Couvertures en cours à la date de clôture	-	-	-	-
Position bilancielle nette après gestion	-20	64	-15	-
Cours des devises contre euro	1,266	1,377	0,787	
Impact d'une variation du cours de plus ou moins 10 %	non significatif	non significatif	non significatif	

17.4.2 Gestion du risque de liquidité et variation des taux d'intérêts

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face aux engagements à leur échéance. Il concerne, d'une part, le risque que des actifs ne puissent être vendus rapidement dans des conditions satisfaisantes en cas de besoin et, d'autre part, le risque d'exigibilité anticipée des passifs ou de nonaccès au crédit à des conditions satisfaisantes.

Concernant les actifs financiers, le Groupe dispose essentiellement de disponibilités à l'exception des actifs financiers dédiés au financement de ses engagements au titre des pensions, et des créances envers ses clients (cf. risque de crédit). Le Groupe ne dispose donc pas de titres financiers significatifs susceptibles de présenter un risque de liquidité.

Dans la mesure du possible, le Groupe gère le risque de liquidité en se ménageant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les prévisions et les flux de trésorerie réels et en ajustant les dates d'échéance des actifs et passifs financiers.

Tableaux des risques de liquidité et de variation des taux d'intérêt

Les taux d'intérêts et les échéances de remboursement des emprunts sont détaillés dans la Note 15.

Gestion des risques sur taux d'intérêts

Le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt presque exclusivement du fait de son endettement à long terme. Le risque est géré par le Groupe en maintenant un équilibre entre les emprunts à taux fixe et à taux variable, en ayant recours à des contrats de swap de taux d'intérêt et des accords de taux futur. Les activités de couverture sont régulièrement évaluées en matière de taux d'intérêt et de prise de risques, en vue d'optimiser les stratégies de couverture.

Analyse de sensibilité aux mouvements des taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité a été effectuée en fonction de l'exposition aux taux d'intérêt pour les instruments dérivés et non dérivés à la date du bilan. Pour les dettes à taux variable, l'analyse porte sur la moyenne des encours du début et à la fin de l'année. Une augmentation ou une diminution de 1% est utilisée pour indiquer le risque de taux d'intérêt en interne aux membres de la direction.

Si les taux d'intérêt avaient varié de 1%, toutes choses demeurant égales par ailleurs, le bénéfice du Groupe au 31 décembre 2014 aurait diminué ou augmenté de 31 K€ (2013: 27K€). Ce montant est calculé par rapport à l'exposition du Groupe aux taux d'intérêt sur ses emprunts à taux variable.

Les tableaux ci-dessous détaillent les échéances contractuelles du Groupe concernant ses passifs financiers. Les tableaux ont été élaborés en fonction des flux de trésorerie non actualisés des emprunts bancaires sur la base de la première date à laquelle le paiement peut être exigé du Groupe. Le tableau inclut les flux de trésorerie se rapportant aux sommes principales, aux intérêts contractuels et aux instruments dérivés.

K€	Flux de trésorerie dans la période:			
	Un an maximum	De deux à cinq ans	Après cinq ans	Total
2014				
Instruments à taux d'intérêt fixe	2 852	7 314	2 684	12 849
Instruments à taux d'intérêt variable	2 051	842	0	2 892
Total	4 902	8 155	2 684	15 741
2013				
Instruments à taux d'intérêt fixe	2 840	1 572	393	4 805
Instruments à taux d'intérêt variable	2 277	1 053	137	3 467
Total	5 117	2 625	530	8 272

18. FILIALES DE COIL S.A.

Le tableau ci-dessous reprend la liste des sociétés dans lesquelles la Société détient des actions directement ou indirectement.

Nom de la société	Pays de constitution	% du capital détenu (directement ou indirectement)
Coil GmbH	Allemagne	100%

19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Néant

20. INFORMATIONS RELATIVES A L'ARTICLE 134 DU CODE DES SOCIÉTÉS SUR LES ÉMOLUMENTS RECUS PAR NOTRE SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT

Nous vous informons des émoluments reçus par notre société de commissariat au titre de l'exercice 2013 et 2014:

En K€	2014	2013
Commissariat	38	42
Autres missions d'attestation	9	12

COMPTES STATUTAIRES

2014

Comptes annuels statutaires audités de la société
Coil S.A./N.V.

pour l'exercice clos le 31 décembre 2014
préparés conformément aux normes belges

COIL NV/SA - RAPPORT DE GESTION 2014

Chers Actionnaires,

Conformément à l'article 96 du Code des Sociétés (**C. soc.**), nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion statutaire relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2014 de votre Société et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés à cette date.

1 EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ - DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS ELLE EST CONFRONTÉE (ART. 96, § 1, 1^o C. SOC.)

1.1 Rapport d'activités - Evolution de la structure juridique de la Société au cours de l'exercice écoulé

Suite aux perturbations causées au 4^{ème} trimestre 2013 par les actions menées par certains administrateurs et un collectif d'actionnaires minoritaires, le Conseil d'administration et la direction de la Société ont été, en 2014, de nouveau en mesure de se concentrer pleinement sur la définition et l'exécution de la stratégie de la Société.

Dans ce contexte, malgré un climat économique faible en Europe continentale, la Société a enregistré une augmentation soutenue de ses ventes, de son EBITDA et de son résultat net.

L'activité de sous-traitance avec les principaux laminoirs européens s'est redressée, mais aurait pu être beaucoup plus forte. Celle-ci a été notamment affectée par des problèmes de qualité de métal dans les livraisons du 1^{er} trimestre et par des manques de capacité chez les laminoirs, en particulier au 4^{ème} trimestre. Pour les laminoirs, la demande de matériau pour l'emballage de boissons est restée soutenue, tandis que la demande pour l'industrie automobile a continué d'augmenter alors que de nouveaux modèles avec une forte teneur en aluminium ont été introduits. Cette situation a provoqué ponctuellement des problèmes d'approvisionnement en métal ; néanmoins, la mise en œuvre de nouveaux investissements industriels devraient augmenter à court terme les capacités existantes des laminoirs et atténuer ces problèmes d'approvisionnement.

Dans ce même secteur, représentant environ 60% des ventes de la Société en 2014, la Société a annoncé au 4^{ème} trimestre 2014 une augmentation de 25% de ses prix avec effet au 1^{er} Janvier 2015. Cette augmentation a été mise en œuvre afin de provoquer un ajustement général des prix à la fois de la société, mais aussi chez ses principaux clients et elle a ainsi été suivie par une hausse des prix chez les distributeurs.

Des initiatives importantes ont été prises en 2014 dans le développement de nouveaux produits. Un produit semblable au zinc a été lancé — la couleur gris est très recherchée actuellement par les architectes. Une nouvelle gamme de finitions couleur cuivre a été lancée. Ces deux nouveaux produits bénéficient des avantages clés de l'aluminium anodisé : légèreté, recyclabilité à 100%, fini métallique véritable, résistance anti-UV et longévité exceptionnelle.

La demande de C-Brite (surfaces semi-réfléchissantes) a continué de progresser suite à son utilisation réussie dans le cadre de la construction récente du Musée Louvre Lens en France. Ce produit offre également d'importantes

nouvelles possibilités pour des développements architecturaux. En outre, il est disponible dans la même gamme de finitions que les produits traditionnels mats.

L'entrée sur le marché important des panneaux composites en aluminium avec une finition métallique authentique (auparavant seul l'aluminium laqué était disponible) s'est confirmé et s'est traduit par des commandes en progression auprès de nouveaux clients majeurs.

Enfin, hors d'Europe, après une année 2013 très calme, le marché chinois s'est redressé en 2014 dans le prolongement de nouveaux accords de distribution et la mise en place de stocks locaux depuis le début de l'année. D'autres marchés asiatiques ont continué de progresser, même si la croissance des ventes reste lente compte tenu du délai entre la présentation à un architecte du produit anodisé en continu et la spécification du produit dans le cadre d'un projet.

La Société a continué à financer sa filiale Coil GmbH dans la création d'une sixième ligne de production à Bernburg en Allemagne. L'investissement a été néanmoins retardé par le long processus de finalisation du financement bancaire et des subventions d'investissement. Il est prévu que la ligne 6 soit opérationnelle au quatrième trimestre 2016.

1.2 Résultat de l'exercice

1.2.1 Examen des comptes annuels et du résultat de l'exercice

A.

Le chiffre d'affaires a atteint 22 745K€, en augmentation de 1 655K€, ou 7,8%. Les ventes d'anodisation métal inclus ont atteint 2 230K€.

Le résultat opérationnel est impacté positivement par cette augmentation de chiffre d'affaires et aussi par la non-répétition de charges exceptionnelles survenues en 2013. Les charges de personnel ont augmenté de 158 K€ seulement et les amortissements ont diminué de 121K€, suite à l'arrivée à la fin de l'amortissement de certains investissements faits sur la ligne 4. Au final, le résultat opérationnel termine à 2 082 K€ en comparaison avec une perte de 2 092 K€ en 2013.

Le résultat financier représente une charge nette de -200K€ en 2014, en détérioration de 19 K€.

Le résultat avant impôt s'établit à 1 883 K€, soit en hausse de 4 155 K€ par rapport à 2013.

Enfin, le résultat net ressort en bénéfice de 1 882K€ comparé à une perte de 2 274 K€ l'année précédente.

B.

Au niveau du **bilan**, les immobilisations ont augmenté de 1 028K€ pour atteindre 8 109K€, augmentation majoritairement due à l'installation d'une station de cogénération d'énergie, financée par un leasing financier sur 7 ans.

Les prêts bancaires ont augmenté de 301K€ et au 31 décembre 2014, les emprunts bancaires s'élevaient à 4 493K€, dont 1 485 K€ pour le leasing financier et 2 847 K€ à court terme. 1 500 K€ de ce montant représente un crédit adossé aux créances clients qui sera renouvelé pendant l'exercice 2015.

Les capitaux propres ont augmenté avec le montant du bénéfice net de 1 882K€ pour atteindre 13 212 K€.

Les stocks ont augmenté de 571K€ pour atteindre un total de 1 608K€. Une grande partie de cette augmentation vient de pièces de rechange importantes qui étaient destinées à être utilisées pour de la maintenance programmée au tout début 2015.

Les créances envers les clients sont restés stables, à 3 133K€, alors que les encours nets vis-à-vis de la filiale allemande ont augmenté de 98K€.

Au niveau des dettes commerciales, la Société a enregistré une augmentation de 688K€.

Les liquidités ont augmenté de 301K€ pour arriver à 1 279K€.

1.2.2 *Affectation du résultat de l'exercice*

Nous proposons d'affecter le gain de l'exercice à l'exercice suivant. Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels dans les formes qui vous ont été présentées.

1.3 **Principaux risques et incertitudes**

La Société est évidemment sujet à des risques industriels normaux, qui affectent toute entreprise, comme la concurrence, le risque de substitution de produit, le risque de liquidité, la capacité à lever des fonds nouveaux, la responsabilité du fait des produits, la qualité et la continuité du management, l'efficacité de la stratégie, la solvabilité des clients et tous les autres risques assurables usuels.

Les activités du Groupe utilisent des produits chimiques et des quantités d'eau importantes. Ceci exige une gestion saine de l'environnement et des investissements afin de rester en conformité avec les lois environnementales. En particulier, la Société a été confrontée à une fuite de produits chimiques. L'investigation de cette fuite a été finalisée et les conclusions rendues. Elles démontrent que le taux de pollution des sols est minime et diminue, et que la Société n'a aucune action à entreprendre suite à cette étude.

Le procédé de production de la Société est électrochimique ; il exige une consommation significative d'énergie et, en conséquence, rend l'entreprise vulnérable à des évolutions à la hausse des coûts énergétiques qui pourraient être difficiles à répercuter intégralement dans les prix de vente. La sous-traitance représente la majeure partie de l'activité du Groupe. Pour la plus grande partie de ces ventes, la Société n'achète ni ne vend le métal qu'il traite. De plus en plus, la politique du Groupe est de prendre des mesures pour augmenter la demande d'aluminium anodisé dans le marché en travaillant auprès des acteurs de spécification. Mais, en tant que sous-traitant, la Société est très dépendante des moyens mis en œuvre par ses clients pour vendre l'aluminium anodisé.

La demande peut périodiquement être influencée par le déstockage ou le réapprovisionnement des distributeurs en métal en réaction aux mouvements marqués dans le prix de l'aluminium. Etant donné le rapport élevé des coûts fixes inhérents à l'activité de la Société, des fluctuations importantes dans le chiffre d'affaires peuvent avoir un effet significativement négatif ou positif sur le cash flow et la rentabilité.

En ce qui concerne l'activité « Projets », la Société devra fournir le métal sur lequel il applique le traitement de surface, ce qui implique, pour une partie de son activité, l'achat et la vente de métal. Selon la politique de la Société, dès qu'une commande est reçue d'un client, le métal est immédiatement acheté au laminoir à des prix prédéterminés selon les prix à terme LME applicables en fonction du calendrier de livraison du projet. Les risques

de change sont en général couverts du fait que les achats se font dans la même monnaie que les ventes. Il arrive cependant, que les achats sont négociés en euro alors que la vente se fait en dollars américains. Cela n'arrive que rarement et la Société surveille le niveau de risque engendré par chaque événement. Occasionnellement, la Société peut, pour des raisons opérationnelles, maintenir des stocks limités de métal, dont la valeur fera objet de fluctuations en fonction des variations du prix LME pour l'aluminium.

La demande d'aluminium laminé en Europe peut ponctuellement être très élevée et excéder la capacité disponible. Or, la Société peut uniquement traiter le métal de la plus haute qualité, un type de métal qui ne provient généralement que des laminoirs européens. Le manque ponctuel de capacité peut ainsi générer un manque de métal sur le marché et donc de longs délais de livraison. La quantité de métal disponible pour un traitement par la Société est, en conséquence, parfois ponctuellement limitée, ce qui impacte négativement son chiffre d'affaires. A la connaissance de la Société, il n'y a pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du Groupe.

2 **ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (ART. 96, § 1, 2°, C. SOC.)**

Néant

3 **CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ (ART. 96, § 1, 3°, C. SOC.)**

Cfr. Principaux risques et incertitudes.

Perspectives

Les perspectives économiques à moyen terme continuent d'être sombres en Europe et les incertitudes prédominent dans de nombreux pays européens. La Société reste cependant optimiste. Son positionnement sur le haut de gamme du marché architectural lui confère une très bonne résistance dans un marché difficile. De nouveaux marchés finaux en Europe et les lancements de nouveaux produits qui progressent depuis quelques années devraient offrir de nouvelles possibilités, même dans des marchés déprimés.

Pour investir à moyen terme de nouveaux marchés géographiques, notamment l'Asie, la Société a dû adopter un nouveau modèle d'entreprise plus complexe. Ces investissements devraient donner d'importantes opportunités de croissance dans les années à venir.

Après 40 ans, les perspectives demeurent favorables et capitalisent sur un produit d'exception adapté aux besoins des temps présents. Notamment, le produit anodisé en continu reste très recherché pour son aspect métallique authentique, sa durabilité éprouvée exceptionnelle et sa recyclabilité à 100%.

4 **ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (ART. 96, § 1, 4°, C. SOC.)**

La Société a effectué certaines activités de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé, principalement pour développer des traitements sur du métal très fin.

5 **EXISTENCE DE SUCCURSALES (ART. 96, § 1, 5°, C. SOC.)**

La Société n'a pas ouvert de succursales.

6 CONFLITS D'INTÉRÊTS (ART. 96, § 1, 7°, C. SOC. JUNCTO ART. 523, §1, AL. 2, C. SOC.)

Réunion du conseil d'administration le 13 octobre 2014 :

Presents: Jim Clarke (Chairman)

Finance & Management International N.V. ('FMI'), - Chief Executive Officer représentée par Timothy Hutton ('CEO')

Genaxis bvba, représentée par Yves Willems

Patrick Chassagne

1. La réunion a été déclarée ouverte par le président, avec l'agenda suivant:
 - Bonus pour FMI

FMI a alors quitté la réunion pour raison de conflit d'intérêt.

2. Patrick Chassagne a suggéré que la bonne performance de 2014 et l'ajustement des prix annoncé justifie le paiement à FMI du bonus maximal de € 170 000, tel que défini dans l'accord du 19 décembre 2013, signé entre la Société et FMI, ce qui a été décidée.

FMI a ensuite rejoint la réunion.

3. La réunion a ensuite été déclarée terminée.

7 ACQUISITION DE PARTS PROPRES (ART. 96, § 1, 7° C. SOC. JUNCTO ART. 620, AL. 1 C. SOC.)

Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice écoulé, d'acquisition de parts propres autres que conformément au contrat de liquidité passé avec PORTZAMPARC. Le pair comptable des actions acquises ou cédées pendant l'exercice 2014 s'élève à 3,03€. Les 48 625 actions acquises en 2014 représentent 2,6 % du capital souscrit et les 48 619 actions propres cédées en 2014, aussi 2,6% du capital souscrit. Le prix total des acquisitions d'actions propres en 2014 s'élève à 184 950€ et les cessions en 2014 représentent une contrevaletur totale de 184 364€. Le nombre total d'actions détenues en propre par la Société au 31 décembre 2014 est de 1 107, représentant 0,06% du capital souscrit. Depuis le démarrage du contrat, la Société a fait l'acquisition d'un total de 480 330 actions propres et à la cession d'un total de 488 525 actions propres.

8 UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (ART. 96, § 1, 8°, C. SOC.)

Néant.

9 APPLICATION DES RÈGLES D'ÉVALUATION (ART. 28 À 31, A.R. DU 30 JANVIER 2001 PORTANT EXÉCUTION DU CODE DES SOCIÉTÉS)

Le conseil renvoie aux règles d'évaluation telles que décrites dans les comptes annuels de la société.

10 DÉCHARGE

Le conseil d'administration est d'avis qu'il a rempli ses fonctions de manière convenable et demande à l'assemblée générale de lui octroyer la décharge pour les opérations effectuées dans le cadre de son mandat au cours de l'exercice social écoulé.

Nr. BE 0448.204.633

C 2.1

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	11.590.078,77	10.601.047,37
Frais d'établissement	5.1	20
Immobilisations incorporelles	5.2	21	22.411,02	60.958,66
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	8.109.479,65	7.081.900,61
Terrains et constructions		22	1.111.210,52	1.087.761,03
Installations, machines et outillage		23	5.398.561,79	5.962.705,83
Mobilier et matériel roulant		24	129.557,34	31.433,75
Location-financement et droits similaires		25	1.470.150,00
Autres immobilisations corporelles		26
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
	5.4/			
Immobilisations financières	5.5.1	28	3.458.188,10	3.458.188,10
Entreprises liées	5.14	280/1	3.435.000,00	3.435.000,00
Participations		280	3.435.000,00	3.435.000,00
Créances		281
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3
Participations		282
Créances		283
Autres immobilisations financières		284/8	23.188,10	23.188,10
Actions et parts		284
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	23.188,10	23.188,10
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	11.287.657,48	9.461.626,77
Créances à plus d'un an		29	4.700.000,00
Créances commerciales		290
Autres créances		291	4.700.000,00
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	1.607.734,09	1.037.121,14
Stocks		30/36	1.607.734,09	1.037.121,14
Approvisionnements		30/31	1.607.734,09	1.037.121,14
En-cours de fabrication		32
Produits finis		33
Marchandises		34
Immeubles destinés à la vente		35
Acomptes versés		36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	3.607.119,82	7.355.631,96
Créances commerciales		40	3.133.042,10	3.154.770,24
Autres créances		41	474.077,72	4.200.861,72
	5.5.1/			
Placements de trésorerie	5.6	50/53	512.536,03	11.627,72
Actions propres		50	6.199,20	3.952,80
Autres placements		51/53	506.336,83	7.674,92
Valeurs disponibles		54/58	766.822,99	966.943,37
Comptes de régularisation	5.6	490/1	93.444,55	90.302,58
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	22.877.736,25	20.062.674,14

First - C2015 - 4 / 35

Nr.	BE 0448.204.633	C 2.2		
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	13.211.814,98	11.330.253,99
Capital	5.7	10	5.699.707,87	5.699.707,87
Capital souscrit		100	5.699.707,87	5.699.707,87
Capital non appelé		101
Primes d'émission		11	3.384.226,09	3.384.226,09
Plus-values de réévaluation		12
Réserves		13	651.308,00	557.229,95
Réserve légale		130	551.308,00	457.229,95
Réserves indisponibles		131	100.000,00	100.000,00
Pour actions propres		1310	100.000,00	100.000,00
Autres		1311
Réserves immunisées		132
Réserves disponibles		133
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	3.476.573,02	1.689.090,08
Subsides en capital		15
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	323.963,99	327.751,17
Provisions pour risques et charges		160/5	323.963,99	327.751,17
Pensions et obligations similaires		160	147.039,26	103.477,17
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien		162
Autres risques et charges	5.8	163/5	176.924,73	224.274,00
Impôts différés		168
DETTES		17/49	9.341.957,28	8.404.668,98
Dettes à plus d'un an	5.9	17	1.646.875,76	3.070.883,85
Dettes financières		170/4	1.646.875,76	3.070.883,85
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171
Dettes de location-financement et assimilées		172	1.220.877,27
Etablissements de crédit		173	425.998,49	3.070.883,85
Autres emprunts		174
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus		42/48	7.691.721,53	5.333.785,13
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42	1.346.640,12	1.121.319,57
Dettes financières		43	1.500.000,00
Etablissements de crédit		430/8	1.500.000,00
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	3.713.952,61	3.025.398,84
Fournisseurs		440/4	3.713.952,61	3.025.398,84
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	1.131.128,80	1.121.314,61
Impôts		450/3	140.975,49	127.103,33
Rémunérations et charges sociales		454/9	990.153,31	994.211,28
Autres dettes		47/48	65.752,11
Comptes de régularisation	5.9	492/3	3.359,99
TOTAL DU PASSIF		10/49	22.877.736,25	20.062.674,14

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	23.261.617,32	21.377.218,09
Chiffre d'affaires	5.10	70	22.745.119,48	21.090.434,51
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)		71
Production immobilisée		72
Autres produits d'exploitation	5.10	74	516.497,84	286.783,58
Coût des ventes et des prestations		60/64	21.179.435,69	23.469.032,35
Approvisionnements et marchandises		60	7.582.708,93	7.021.529,29
Achats		600/8	8.237.805,88	6.878.532,71
Stocks: réduction (augmentation)		609	-655.096,95	142.996,58
Services et biens divers		61	6.508.006,55	9.215.330,15
Rémunérations, charges sociales et pensions	5.10	62	5.407.488,94	5.249.814,75
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.363.380,10	1.484.674,84
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)		631/4	86.601,79	203.015,68
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	5.10	635/7
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	231.249,38	294.667,64
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	2.082.181,63	-2.091.814,26
Produits financiers		75	12.176,81	29.662,15
Produits des immobilisations financières		750
Produits des actifs circulants		751	6.302,17	7.300,42
Autres produits financiers	5.11	752/9	5.874,64	22.361,73
Charges financières	5.11	65	211.753,44	210.130,16
Charges des dettes		650	202.861,23	174.182,66
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651
Autres charges financières		652/9	8.892,21	35.947,50
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts		9902	1.882.605,00	-2.272.282,27

Nr. BE 0448.204.633

C 3

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9
Charges exceptionnelles		66
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661
Provisions pour risques et charges exceptionnelles: dotations (utilisations)		662
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	1.882.605,00	-2.272.282,27
Prélèvements sur les impôts différés		780
Transfert aux impôts différés		680
Impôts sur le résultat	5.12	67/77	1.044,01	1.340,15
Impôts		670/3	1.044,01	1.340,15
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	1.881.560,99	-2.273.622,42
Prélèvements sur les réserves immunisées		789
Transfert aux réserves immunisées		689
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	1.881.560,99	-2.273.622,42

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	3.570.651,07	1.689.090,08
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	1.881.560,99	-2.273.622,42
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	1.689.090,08	3.962.712,50
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2
sur le capital et les primes d'émission	791
sur les réserves	792
Affectations aux capitaux propres	691/2	94.078,05
au capital et aux primes d'émission	691
à la réserve légale	6920	94.078,05
aux autres réserves	6921
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	3.476.573,02	1.689.090,08
Intervention d'associés dans la perte	794
Bénéfice à distribuer	694/6
Rémunération du capital	694
Administrateurs ou gérants	695
Autres allocataires	696

RÈGLES D'ÉVALUATION

A.Principe général

Les règles d'évaluation ont été établies en concordance avec l' Arrêté Royal du 6 octobre 1976 portant sur les comptes annuels des entreprises.

B.Règles propres à l'entreprise

Frais d'établissement : les frais d'établissement et les frais d'augmentation de capital amortis sur une période de 3 ans , les autres 5 ans .

Les coûts de restructuration et les frais d'étude : sont amortis sur la durée du projet auquel ils se rapportent.

Les frais d'établissement et les autres actifs incorporels relatifs à de nouveaux investissements et à leurs futures activités seront seulement dépréciés à partir de la mise en activité de la ligne.

Immobilisations incorporelles : sont amorties sur 3 à 5 ans

Immobilisations corporelles : Les actifs corporels sont valorisés à leur valeur d'acquisition et dépréciés de la façon suivante :

Terrains bâtis : 5% linéaire.

Terrains : 0% (le terrain a été réévalué à sa valeur actuelle).

Bâtiments : 5% - 10% linéaire.

Matériel et lignes d'anodisation : 10% - 20% linéaire.

Matériel de bureau, mobilier et software : 3 à 10 ans linéaire.

Installation sous leasing et frais supplémentaires : 10%.

Les immobilisations en cours : ne sont pas amorties avant leur mise en activité.

Stock : les stocks sont valorisés à leur valeur d'acquisition suivant la méthode FIFO ou à la valeur du marché à la date de clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition. Le stock des pièces détachées est régulièrement analysé et des moins values peuvent être enregistrés en fonction de l'ancienneté, du degré de rotation et du caractère stratégique des pièces de rechange.

Créances :les créances sont reprises à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées dès que le recouvrement de la créance est identifié comme incertain.

Dettes : sont reprises à leur valeur nominale

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Provision pour risques et charges

Après consultation des instances concernées, les provisions requises pour les litiges en cours, les intérêts de retard et les frais de gestion des dossiers sont enregistrées, sur base du principe de prudence.

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XVIIIbis.

Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

Coil a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir des risques de taux d'intérêt découlant de ses activités de financement (couverture de flux de trésorerie futurs attribuables à

Nr.	BE 0448.204.633	C 7
-----	-----------------	-----

des dettes financières comptabilisées).

La politique de Coil consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives ou à effet de levier et à ne pas détenir ou émettre des instruments à des fins de transaction.

Les critères fixés par Coil pour classer un instrument dérivé parmi les instruments de couverture sont les suivantes :

- " l'on s'attend à ce que la couverture soit efficace pour parvenir à compenser les variations de flux de trésorerie attribuables au risque couvert ;
- " l'efficacité de la couverture peut être évaluée de façon fiable;
- " il existe des documents appropriés décrivant la relation de couverture à l'origine de la couverture.



Tel. : +32 (0)3 230 58 40
Fax : +32 (0)3 218 45 15
www.bdo.be

Uitbreidingstraat 72/1
B-2600 Antwerpen

Coil SA

Rapport du commissaire à
l'assemblée générale de la société
pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

BDO Bedrijfsrevisoren Burg. Ven. CVBA / BTW BE 0431 088 289 RPR Brussel

BDO Bedrijfsrevisoren Burg. Ven. CVBA, a limited liability company incorporated in Belgium, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE COIL SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels consolidés, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Ces comptes annuels consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2014, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations de capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que les annexes.

Rapport sur les comptes consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Coil SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, établis sur des normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne, dont le total du bilan consolidé s'élève à 36.033.706 EUR et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de 3.091.802 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes consolidés.



Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés de la société Coil SA au 31 décembre 2014, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Autre point

Suite à des informations, portant sur les comptes annuels, clôturés au 31 décembre 2013, qui sont apparus au cours de 2014, après approbation par l'Assemblée Générale des comptes 2013 et dont le commissaire a pu prendre connaissance au courant de 2015, le commissaire (aux comptes) a révoqué son rapport d'audit sur les comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et a émis un nouveau rapport sur ces comptes. Ce rapport remplace notre opinion précédente du 21 mai 2014.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

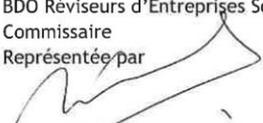
L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la les déclarations complémentaires suivantes qui n'est ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés:

Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Anvers, le 4 mai 2015

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL
Commissaire
Représentée par



Lieven van Brussel
Reviséur d'Entreprises

Coil SA
Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société
pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

